

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

MAIRIE DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin, à 18h00, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la **Vice-Présidente, Madame Catherine SOU-AH-Y.**

Présents : Marie-Claire DUCOL, Patrick PERRIN, Sylvie ROUSSELOT, Catherine SOU-AH-Y, Magali URDICIAN, Marie-Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Alain MALTERRE

Présents par Procuration : Nicole BONNET donne pouvoir à Dominique FOURVEL

Excusés : Jean-Jacques CAVALIERE, Nathalie DOS SANTOS, Amalia QUINTON, Sébastien DELGADO, Jacqueline BERTHON

Nombre de Membres :
En exercice : 15
Présents : 9
Suffrages exprimés : 10

Résultats :
POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Tarifs A.L.S.H été 2024 (Délibération n°03.06.2024.05)

Madame la Vice-Présidente présente les tarifs de l'A.L.S.H. d'été 2024 :

TARIFS A.L.S.H. ÉTÉ 2024 et aides CCAS

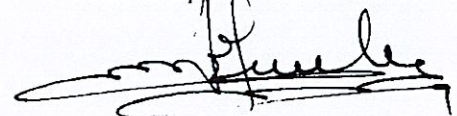
Niveau de QF	Tarifs 2024 – 5 jours	Prix par jour	% d'aide
< à 350	33.91	6.78	90
De 351 à 550	33.91	6.78	70
De 551 à 750	45.85	9.17	50
De 751 à 950	61.58	12.32	30
De 951 à 1000	66.26	13.25	25
De 1001 à 1200	66.26	13.25	15
De 1201 à 1500	72.12	14.42	10
Plus de 1500	80.93	16.19	0

Les QF et la participation du CCAS sont les mêmes pour l'Amic'Ados.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du C.C.A.S. approuve à l'unanimité les tarifs de l'A.L.S.H été 2024 avec les aides correspondantes comme présentés ci-dessus.

Délibération rendue exécutoire après publication et transmission en préfecture le

Pour extrait certifié conforme,
Fait à VERTAIZON,
Le Président,
Jean-Jacques CAVALIERE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

MAIRIE DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin, à 18h00, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la Vice-Présidente, Madame Catherine SOU-AH-Y.

Présents : Marie-Claire DUCOL, Patrick PERRIN, Sylvie ROUSSELOT, Catherine SOU-AH-Y, Magali URDICIAN, Marie-Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Alain MALTERRE

Présents par Procuration : Nicole BONNET donne pouvoir à Dominique FOURVEL

Excusés : Jean-Jacques CAVALIERE, Nathalie DOS SANTOS, Amalia QUINTON, Sébastien DELGADO, Jacqueline BERTHON

Nombre de Membres :
En exercice : 15
Présents : 9
Suffrages exprimés : 10

Résultats :
POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Aides Cartes Culture et sports 2024-2025 (Délibération n°03.06.2024.06)

Le C.C.A.S. accorde des aides destinées aux activités des familles de Vertaizon. Il s'agit de prendre en charge, en fonction des revenus et de la composition de la famille, une partie du coût des activités sportives et/ou culturelles proposées par les associations de Vertaizon ou par l'école intercommunale de musique. Le tarif des différentes activités étant très variable, le C.C.A.S. décide de prendre en charge un pourcentage du coût de l'adhésion.

QF	AIDES ACCORDEES
< 350	90%
351 à 550	70%
551 à 750	50%
751 à 950	30%
951 à 1000	25%
1001 à 1200	15%
1201 à 1500	10%

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du C.C.A.S. approuve à l'unanimité les aides accordées dans le cadre des cartes culture et sports.

Délibération rendue exécutoire après publication et transmission en préfecture le

Pour extrait certifié conforme,

Fait à VERTAIZON,

Le Président,

Jean-Jacques CAVALIERE

